

Conseil académique - URN**17 janvier 2025****Délibération n°CAC-2024-12****Présidence****Direction Générale des services**

Sylvie MONSINJON

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 59 votants, dont 12 membres représentés

Commission de la Formation tout au long de la vie (CFTLV)

- Vu l'article 17-8 des statuts de l'Université de Rouen Normandie
- Vu la note en annexe

Désignation de 4 membres du personnel du CAC

Barbara EVRARD	56
Caroline CINTAS	55
Josselin BODILIS	55
Frédérique VALEE	54
Bulletins blancs	4

Barbara EVRARD, Caroline CINTAS, Josselin BODILIS et Frédérique VALEE sont élus pour siéger au sein de la Commission de la Formation tout au long de la vie (CFTLV).

Fait à Rouen, le 17 janvier 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Frank LE DERF

Direction Générale des Services
DAJS
direction.dajs@univ-rouen.fr
Affaire suivie par : Laura GASSE

Note d'information aux membres du conseil
académique

Séance du 17 janvier 2025

Objet : Désignation au sein de la commission de la formation tout au long de la vie (CFTLV)

Texte de référence (visa) : article 17-8 des statuts de l'université

I. Attributions de la CFTLV

La commission propose au président de l'université les grandes orientations et les priorités stratégiques dans la mise en œuvre de la politique en matière de formation continue, d'alternance et d'articulation entre la formation initiale et la formation continue.

Elle rédige un rapport annuel sur la FTLV, présenté devant les différents conseils.

II. Représentation et désignation des membres de la CFTLV

La CFTLV comprend notamment :

- quatre membres du personnel élus du CAc,
- deux étudiants élus du CAc,

Les membres des commissions sont élus par et parmi les conseils dont ils relèvent. Toutes les décisions sont acquises à la majorité absolue des voix exprimées au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour. En cas de partage des voix pour une désignation ou une nomination, il est procédé à deux autres tours de vote. Si le partage égal demeure, il sera procédé à un nouvel appel à candidature ou à la proposition de nouveaux candidats à la prochaine réunion du conseil.